



Communiqué de Presse

Metz, le 16 janvier 2020

L'État et la Région Grand Est s'engagent pour l'accompagnement à la rénovation énergétique des logements

Le jeudi 16 janvier 2020 à Carling en Moselle, **Emmanuelle Wargon**, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, **Jean Rottner**, président de la Région Grand Est et **Jérôme Betton**, directeur régional Grand Est de l'ADEME ont signé un protocole d'accord relatif à l'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments en Région Grand Est dans le cadre du service d'accompagnement de la rénovation énergétique (programme SARE).

La rénovation énergétique est une priorité du quotidien dans le Grand Est où un ménage sur quatre est en situation de précarité énergétique, soit une proportion significativement supérieure à la moyenne nationale.

Cet accord est la traduction de l'engagement fort et conjoint de l'État et de la Région pour l'accompagnement des ménages dans la rénovation énergétique de leur logement.

La déclinaison du programme dans le Grand Est, doté au niveau national de 200 millions d'euros pour les trois prochaines années, permettra de développer le réseau des « conseillers FAIRE », initié depuis une vingtaine d'années par l'ADEME et la Région dans le cadre du programme CLIMAXION. Ces nouveaux moyens vont permettre d'amplifier la couverture territoriale du réseau afin de renforcer la proximité avec les habitants pour mieux les accompagner dans leurs projets. Cette déclinaison, sous le pilotage du Conseil régional, se fera en concertation avec les collectivités territoriales concernées.

En accompagnant mieux les particuliers, le service d'accompagnement de la rénovation énergétique permettra une meilleure mise en œuvre du dispositif de soutien « MaPrimeRenov' » que l'État a lancé début 2020.

Pour Emmanuelle Wargon, « L'État et la Région Grand Est travaillent main dans la main pour renforcer la qualité de l'information et du conseil adressé aux ménages du territoire qui souhaitent s'engager dans des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Ce programme que nous nous engageons à mettre en œuvre aux côtés du Conseil régional se traduit concrètement par plus d'espaces "FAIRE" pour informer, conseiller et accompagner. Ce sera aussi plus de liens entre les artisans et professionnels de la région. C'est un élément indispensable pour massifier les travaux et redonner confiance aux français.

Nous pouvons aussi nous féliciter que cette action s'inscrive dans la poursuite d'une dynamique partenariale forte avec tous les acteurs locaux et l'ensemble des collectivités territoriales. Aussi, je remercie le Conseil régional du Grand Est pour son engagement résolu en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments et de la transition écologique, qui est une priorité pour le Gouvernement. »

Pour Jean Rottner, « la Région Grand Est s'engage au quotidien pour être le moteur de la transition écologique des territoires et des citoyens. Nous agissons maintenant pour prendre concrètement le virage des transitions et impulser un nouveau modèle de production, de consommation, de mobilité. C'est un nouveau modèle de société, plus solidaire, plus inclusif, plus respectueux de notre environnement que nous nous devons d'accompagner.

La rénovation énergétique des logements individuels ou collectifs est un enjeu fondamental dans la volonté de créer les conditions d'une meilleure qualité de vie pour les habitants du Grand Est et diminuer ainsi significativement nos émissions de gaz à effet de serre. Lutter contre la précarité dans le logement, contre les passoires énergétiques, c'est offrir de meilleures conditions de vie, des gains en pouvoir d'achat et protéger la santé environnementale de nos concitoyens.

Ce nouveau programme est l'occasion, avec l'État, de réaffirmer notre volonté d'agir au quotidien, de mieux conseiller les projets de rénovation et d'intensifier l'effort de rénovation durable en Grand Est. C'est une pièce de plus du puzzle de la transition écologique que nous sommes en train de bâtir, en complément des actions du programme Climaxion et de la SEM Oktave, initiatives innovantes du Grand Est en partenariat avec l'ADEME.

Ce nouveau partenariat nous aidera à atteindre l'objectif ambitieux de devenir "La Région bas carbone et à énergie positive à l'horizon 2050" ».

Pour en savoir plus : www.faire.gouv.fr

Contacts presse :

Ministère de la transition écologique et solidaire :

presse.wargon@ecologie-solidaire.gouv.fr

Région Grand Est

Isabelle DILLER

presse@grandest.fr

Ademe

Francine Maida

francine.maida@ademe.fr